

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Conseil Départemental des Ardennes
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	2025-078-DPI
Date de mise en ligne :	Le dimanche 13 avril 2025 à 13:40:01
Date de clôture :	Le mercredi 21 mai 2025 à 16:00:00
Titre :	Mission de maîtrise d'oeuvre: Rénovation thermique, accessibilité, optimisation des espaces du collège de Léo Lagrange
Descriptif :	Le contrat porte sur les prestations suivantes : Mission de maîtrise d'œuvre: Rénovation thermique, accessibilité, optimisation des espaces du collège de Léo LAGRANGE.

Cette opération, d'une surface dans œuvre de 4 692 m² concernant le collège porte sur :

- La rénovation thermique du bâtiment principal.
- La réorganisation de l'agencement intérieur de certains espaces à destination des élèves et du personnels afin de permettre l'accueil des divisions supplémentaire.
- La mise en accessibilité de l'établissement pour les PMR

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[29/04/2025 à 08:51:24] Bonjour,

Pouvez-vous nous donner le montant des travaux et le périmètre des travaux ? (Acte Engagement : L'enveloppe travaux est évaluée à 4 035 000 € HT (valeur mars 2025) ; Programme page 11 : Le cout prévisionnel de la construction est de 2 941 200 euros HT hors VRD, reprise de fondation, hors bâtiment modulaire et mobilier. Ce coût comprend les installations de chantier avec phasage, les travaux, la démolition ; hors révisions et aléas. Valeur : Février 2025).

Merci,

Questions / Réponses

[30/04/2025 11:24:50] Bonjour,

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est celle se trouvant dans le programme soit un montant de 2 941 200 € HT (valeur mars 2025).

Cette enveloppe comprend l'isolation du bâtiment dans son intégralité, la mise en place de la ventilation dans l'établissement, la mise en accessibilité des locaux, ainsi que les aménagements intérieurs permettant l'amélioration du confort des élèves (agrandissement de quelques salles de classe, reprise des sols, peinture,...). Il n'est pas prévu de travaux concernant les reprise de fondation excepté la cage d'ascenseur, de travaux de VRD, l'installation de bâtiment modulaire durant la durée des travaux et de mission mobilier.

Les documents acte d'engagement - CCAP - Programme et DPGF ont été modifiés en conséquence.

Bien cordialement

[15/04/2025 à 10:27:51] Bonjour,

Les bureaux d'études peuvent ils se présenter dans plusieurs équipes ?

Merci d'avance,

Bien cordialement

[16/04/2025 09:29:51] Bonjour,

Les bureaux d'études peuvent se présenter dans plusieurs équipes, aucune restriction n'est stipulée dans le règlement de consultation.

Cordialement

[14/04/2025 à 10:38:35] Bonjour,

Dans le CCAP, (article 2.2 Intervenants - page 4) vous indiquez " La mission d'OPC (Ordonnancement, Pilotage, Coordination) est confiée à un organisme en cours de désignation."

Or je n'ai trouvé aucun appel d'offre en cours pour cette mission, cette consultation est-elle déjà clôturée, pas encore publiée ou la désignation se fait elle par un autre biais qu'un appel d'offres ?

[14/04/2025 14:41:33] Bonjour,

*La rédaction du CCTP pour la désignation d'un OPC est en cours de finalisation.
L'appel d'offre sera publié très prochainement (plateforme Xmarchés).*

Cordialement